§ V. — Conduite et taille du pêcher en plein rapport.

Afin de donner à nos explications toute la précision qu'exige leur importance, nous indiquons séparément la marche à suivre pour tailler et conduire en espalier un pêcher tout formé, en plein rapport, et les mêmes opérations pour un jeune pêcher récemment planté, susceptible par conséquent de prendre toutes les formes qu'on peut vouloir lui donner.

Quel que soit le nombre des arbres qu'il dirige, le jardinier n'est jamais excusable de se laisser gagner par le temps; la besogne doit toujours être réglée de manière que chaque chose se fasse en son temps. La plupart des jardiniers taillent le pêcher trop tard ; ils attendent ordinairement qu'il soit en pleine fleur, coutume vicieuse qui entraîne plusieurs graves inconvénients. D'abord l'œil à bois étant déjà allongé et la fleur épanouie, la coupe, nécessairement gênée, est toujours trop éloignée de l'œil, et laisse presque toujours un chicot; s'il veut néanmoins la faire à sa véritable place, le jardinier court risque de détacher, soit la fleur, soit le bourgeon, et bien souvent tous les deux ; puis, il est évident que la sève employée au profit des bourgeons supprimés pouvait l'être au profit des bourgeons conservés, en taillant avant que ni les uns ni les autres ne se fussent développés; les bourgeons conservés en auraient eu d'autant plus de vigueur, et l'arbre tout entier aurait eu plus de moyens pour nouer son fruit et le retenir. Nous avons déjà signalé la propension naturelle du pêcher à porter toute sa sève vers le haut de ses branches; en taillant de bonne heure, on l'empêche d'obéir à ce penchant, on prévient un excès de vigueur dans la partie supérieure de l'arbre et un affaiblissement fâcheux dans ses branches inférieures. On doit donc regarder comme une règle qui ne souffre pas d'exception, la défense de tailler le pêcher pendant le *plein de la sève*. Dès qu'un léger gonflement des boutons indique le réveil de la végétation, ce qui, sous le climat de Paris, a lieu d'ordinaire au commencement de février, plus tôt ou plus tard en raison de l'exposition plus ou moins méridionale de l'espalier, il est temps de se mettre à l'œuvre; mais si l'état de la température donne lieu de craindre un retour d'hiver, ou si les pêchers ont eu à souffrir d'un froid très intense, on peut, sans inconvénient, retarder le commencement de la taille d'une dizaine de jours. La taille faite avant la floraison quand les yeux à bois commencent à peine à partir, est expéditive, parce que rien ne gêne le jardinier pour couper aussi près qu'il est nécessaire de l'œil sur lequel chaque branche est rabattue, sans laisser au-dessus de l'œil ce que les jardiniers nomment un *onglet*, c'est-à-dire une portion du rameau supérieur. Les jardiniers ne savent pas le tort qu'ils font au pêcher en espalier, et combien de maladies ils peuvent occasionner à ses branches en les forçant de renfermer sous leur écorce vivante le bois mort de l'onglet ; plus la coupe est rapprochée de l'œil, plus l'écorce a de facilité pour la recouvrir.

Avant tout, on ôte toutes les attaches qui retiennent le pêcher fixé, soit au treillage, soit immédiatement à la surface du mur : c'est ce qu'on nomme *dépalisser*. L'opération de la taille doit être précédée de la *toilette* de l'arbre ; son écorce doit être nettoyée, tant à l'extérieur que du côté du mur ; celui-ci, de même que le treillage, reçoit la même inspection de propreté ; on recherche avec la plus grande attention, pour les détruire, les insectes ou les œufs d'insectes qui peuvent s'y trouver logés. Cela fait, on considère d'abord les membres symétriques du pêcher, ceux qui se correspondent de chaque côté du tronc. S'il se trouve des branches plus faibles ou plus fortes que celles en regard desquelles elles sont placées, on se pénètre de la nécessité d'une taille longue pour les faibles et courte pour les fortes. Un autre moyen de rétablir l'équilibre ne doit point être négligé ; lorsque la différence de vigueur est sensible dans l'ensemble d'un côté d'un pêcher par rapport à l'autre côté, on éloigne les branches du côté fort de la situation verticale, autant que la chose est possible, sans risquer de les faire éclater; les branches du côté faible sont au contraire redressées pour les rapprocher plus ou moins de la situation verticale; ce simple déplacement porte la sève avec plus d'abondance dans les branches redressées et ne tarde pas à les rendre aussi fortes que celles auxquelles elles doivent faire équilibre ; parvenues à ce point, les unes et les autres seront replacées dans leur position primitive. Le soin de maintenir l'équilibre entre les membres du pêcher est le premier dont on s'occupe en commençant la taille ; la branche à bois qui termine chaque membre et sert à le prolonger, sera tenue plus courte ou plus longue que celle du membre correspondant, selon le degré de vigueur de chaque membre. On procède ensuite à l'examen des branches à fruit de l'année précédente ; elles sont rabattues sur leurs branches de remplacement; celles-ci sont taillées en proportion de leur force avec d'autant plus de soins et d'attention qu'elles seules doivent porter toute la récolte de l'année. On ne laisse jamais subsister une branche à fruit qui n'a que des fleurs, sans yeux à bois; ses fleurs noueraient peut-être, mais n'ayant pas de bourgeons d'appel pour attirer la sève de leur côté, elles ne retiendraient pas leur fruit; on les retranche d'ordinaire en totalité, au niveau de la branche qui les porte; si cependant il se rencontre près du talon un œil à bois, quelque faible qu'il paraisse, on peut rabattre sur cet œil dans l'espoir d'en obtenir un bourgeon de remplacement. Nous devons insister sur la nécessité de sacrifier à la taille une partie des fleurs et de se contenter d'une récolte modérée, plutôt que de fatiguer et de ruiner les pêchers par une production surabondante; les fruits moins nombreux seront meilleurs, et l'ensem-